

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 1 octobre 2025 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
 Madame Noëlla Daraiche, conseillère
 Monsieur Albini Fournier, conseiller
 Madame Sylvie Langlois, conseillère
 Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
 Monsieur Denis Lavoie, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2025-10-523

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour®
3. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2025®
4. Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2025®
5. Acceptation des déboursés de septembre 2025 ®
6. Acceptation des comptes à payer ®
7. Avis de motion règlement 224 ®
8. Affectation au fond carrières-sablière ®
9. Suivi du conseil
10. Correspondance;
11. Varia;
12. Période de questions
13. Levée de la séance; ®

2025-10-524

Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2025

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 8 septembre 2025 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2025-10-525

Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2025

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 29 septembre 2025 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2025-10-526

Acceptation des déboursés de septembre 2025

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;
Que les déboursés de septembre 2025 soient adoptés tels que présentés.

2025-10-527 Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 septembre 2025 ; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 108 627,10 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2025-10-528 Avis de motion règlement 224

Le conseiller Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance ordinaire du Conseil, le projet de règlement no 224 modifiant le plan d'urbanisme no 97 et le règlement de zonage no 98 de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine sera adopté;

Ce règlement a pour but de modifier les usages permis et la construction dans le secteur situé entre le parc Bouger la mémoire et la marina de Rivière-Madeleine, afin d'accorder une protection particulière au corridor visuel sur le fleuve St-Laurent.

2025-10-529 Affectation au fonds Carrières-Sablières

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolut unanimement que les factures suivantes soient payées à même le fonds Carrières-Sablières non affecté :
Les Excavations Dubé et Cassivi inc 91 865.03\$

Rapport du conseil

Le maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

2025-10-530 Il est proposé par Noëlla Daraiche de remettre 100\$ à la Maison des aînés pour le 25eme anniversaire, adopté à l'unanimité.

Varia

Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2025-09-519 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 40.

Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.